

Les origines du déclin de l'enseignement du français du point de vue des enseignants au cycle secondaire dans la ville de Lattaquié.

Dr. Samo Saleh*
Dr. Rabda Saker**

(Déposé le 27 / 3 / 2014. Accepté 19 / 5 / 2014)

□ Résumé □

De nos jours, l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères devient une nécessité, car il assure la réussite dans le monde entier. Le plurilinguisme facilite la communication et la collaboration entre les nations, et par conséquent l'élaboration et la réalisation des projets ayant des objectifs communs. C'est aussi pour connaître d'autres cultures, d'autres civilisations, d'autres littératures etc. et pour regarder le monde d'une manière différente. Pour cela, les pédagogues et les responsables partout dans le monde ont insisté et insistent sur l'importance de l'enseignement des langues étrangères. L'Union Européenne, par exemple s'est orientée vers l'enseignement de deux langues étrangères à côté de la langue maternelle dès le plus jeune âge. La Syrie suit les mêmes pas et a fait entrer dans les dispositifs pédagogiques l'anglais (dès l'école primaire) et le français (dès le secondaire : collège et lycée).

L'enseignement/apprentissage du français souffre d'énormes difficultés. Ce constat a été vérifié auprès des enseignants de français à l'université. Les bacheliers arrivent à l'université avec des connaissances médiocres en matière de français. Ce qui pose un obstacle dans l'application du cursus académique. La présente étude a pour objectif de mettre les doigts sur les raisons pour lesquelles l'enseignement de la langue française est faible. Pour ce faire, une enquête a été faite auprès des enseignants au cycle secondaire afin de connaître leur point de vue concernant ce problème. Des propositions seront faites à la fin de cette étude pour aider à dépasser les difficultés et tenter de combler les lacunes.

Mots clés : Les langues étrangères, le français, l'enseignement, l'apprentissage.

* Maître de conférences à l'Institut des Langues à l'Université Tichrine, Lattaquié, Syrie.

** Maître de conférences à l'Institut des Langues à l'Université Tichrine, Lattaquié, Syrie.

أسباب تدني تعليم اللغة الفرنسية من وجهة نظر المدرسين في المرحلة الثانوية في مدينة اللاذقية.

الدكتور سامو صالح*

الدكتور ربداء صقر**

(تاريخ الإيداع 27 / 3 / 2014. قبل للنشر في 19 / 5 / 2014)

□ ملخص □

إن تعلم لغة أو عدة لغات اجنبية اصبح اليوم ضرورة ملحة لأنه يضمن النجاح في العالم اجمع فتعدد اللغات يسهل التواصل والتعاون بين الامم وهذا ينتج عنه اقامة وانجاز مشاريع ذات اهداف مشتركة. هذا بالإضافة الى التعرف على ثقافات أخرى وحضارات أخرى وآداب أخرى. ولهذا يشدد التربويون والمسؤولون في كافة انحاء العالم على اهمية تعلم اللغات الاجنبية. فمثلا اتجه الاتحاد الاوروبي الى تدريس لغتين أجنبيتين الى جانب اللغة الام. وتسير سورية على ذات الخطى فقد ادخلت في مناهجها التربوية اللغة الانكليزية منذ المرحلة الابتدائية واللغة الفرنسية منذ المرحلة الاعدادية والثانوية.

إن تعليم اللغة الفرنسية وتعلمها يعاني من مشاكل كبيرة. وهذه الملاحظة تم التحقق منها من مدرسي اللغة الفرنسية في الجامعة. لأن الحاصلين على الشهادة الثانوية يصلون الى الجامعة بمعلومات فقيرة جدا في مادة اللغة الفرنسية مما يعيق تطبيق المناهج الاكاديمية المقررة . وتهدف هذه الدراسة الى تحديد الأسباب التي تجعل من تعليم اللغة الفرنسية ضعيفا. لتحقيق ذلك تم إجراء استبانة مع مدرسي اللغة الفرنسية في المرحلة الثانوية لمعرفة وجهة نظرهم بالنسبة لهذ المشكلة. سيتم عرض بعض المقترحات في نهاية هذه الدراسة من شأنها أن تساعد في تخطي الصعوبات وسد الثغرات.

الكلمات المفتاحية: اللغات الاجنبية، اللغة الفرنسية، التدريس، التعلم.

*مدرسة- المعهد العالي للغات- جامعة تشرين- اللاذقية- سورية.

**مدرسة- المعهد العالي للغات- جامعة تشرين- اللاذقية- سورية.

INTRODUCTION

L'enseignement du français aux universités syriennes et notamment à l'Université Tichrine rencontre de diverses difficultés. Les étudiants qui s'inscrivent en première année dans les différentes facultés scientifiques ou littéraires n'ont pas le niveau qui leur permettrait de suivre les cours de français correctement. Ces étudiants ayant appris le français pendant six ans de la classe du 7^{ème} au baccalauréat, doivent avoir, selon les manuels scolaires, le niveau B1 (l'équivalent de l'intermédiaire). Ce niveau serait parfait pour comprendre une matière de spécialité enseignée entièrement en français en 3^{ème} et 4^{ème} année du cursus académique de chaque filière. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas, car le niveau est très bas et ceci est confirmé par les témoignages des enseignants de français à l'Université Tichrine. Ces professeurs (à plein temps ou vacataires) qui enseignent le français général (par opposition à spécifique) en première année dans les différentes facultés scientifique et littéraire ont déclaré¹ que leurs étudiants de la 1^{ère} année, ont dans la majorité un niveau débutant (75 %), et le reste varie entre faux débutant (20 %) et un niveau intermédiaire (5%). Quant au niveau avancé, il est tout à fait absent dans leur classe. L'une des plus grandes difficultés de ces professeurs, c'est qu'ils ne peuvent pas appliquer toutes les activités de la méthode de français destinée à être enseignée en première année à cause de niveau très bas des étudiants. Ce constat a suscité l'interrogation suivante : comment et pour quelles raisons les étudiants en première année, ayant obtenu des notes élevées en français, ne sont pas en mesure de suivre les cours à l'université et qui ont un niveau équivalent, voire inférieur, à ceux du cursus scolaire.

Pour répondre à ces questions, nous avons décidé de remonter à la source du problème qui sème ses graines avant d'arriver à l'université et dont nous avons les fruits dans l'enseignement supérieur. C'est donc, montrer les points faibles du processus de l'enseignement/apprentissage tel qu'il est pratiqué à Lattaquié.

Problématique de la recherche :

L'enseignant est l'un des pôles du processus de l'enseignement/apprentissage et il est indispensable dans la réussite de cette dernière à côté, bien entendu, d'autres éléments complémentaires à ce processus tels que : l'élève, l'école, le manuel, les procédés d'enseignements, les nouvelles technologies d'apprentissage, etc. Chacun de ces éléments a un rôle, non négligeable, dans le déroulement voire dans la réussite du processus de l'enseignement-apprentissage en général. Etant donné que l'élève est l'axe de ce processus, tous les autres éléments s'intéressent à lui et essaient de répondre à ses besoins. Mais l'enseignant, à travers sa relation avec l'ensemble de différents pôles du processus de l'enseignement-apprentissage, et notamment avec l'élève, joue un rôle primordial dans l'accomplissement de cette tâche. C'est à l'enseignant également de diagnostiquer ce qui ne va pas dans ce processus.

Dans cette recherche, nous allons étudier les problèmes dont souffre l'enseignement du français dans la ville de Lattaquié. Nous allons tenter de répondre à la question suivante : Pourquoi le niveau de l'enseignement du français est faible dans les écoles de Lattaquié ?

¹C'est une enquête qui a été réalisée auprès des professeurs de français qui enseignent en 1^{ère} année à l'université pour confirmer notre constat sur le faible niveau des étudiants universitaires en français. Ce constat a servi par la suite de point de départ de notre recherche.

Choix du sujet de la recherche :

L'utilité de cette étude vient du fait que la relation entre enseignant et élève est d'une grande importance et constitue la base de tout processus d'enseignement/apprentissage. Sans doute, essayer d'améliorer le niveau d'apprentissage chez les élèves en classe doit passer par l'enseignant ; que ce soit à travers les nouveaux procédés d'enseignement ou par la motivation que provoque l'enseignant. Celui-ci est donc l'élément le plus efficace. Il pourrait à lui seul, influencer le milieu de l'apprentissage et le rendre favorable à toute acquisition. Autrement dit, l'enseignant a les clés de la réussite de n'importe quel processus d'enseignement/apprentissage, dans le sens où il guide l'apprenant à suivre la stratégie d'apprentissage qui lui convient. Dans cet ordre des choses, nous nous intéressons à son opinion et nous tenterons de l'analyser afin de proposer des solutions qui pourraient l'aider dans son métier.

Objectifs de la recherche :

A partir de la problématique de la recherche et vu son importance, l'objectif de cette étude est de dévoiler les raisons qui posent problème à l'enseignement/apprentissage du français à Lattaquié. Et savoir également quels sont les facteurs les plus influents qui interviennent dans le bon apprentissage du français dans les écoles. Et cela du point de vue des enseignants que nous avons questionnés à ce propos et aussi du point de vue des élèves. Mais dans cet article, et faute de place, nous nous contentons d'analyser les résultats obtenus par les enseignants, quant à ceux des élèves, ils feront l'objet d'un prochain article.

Hypothèses de la recherche :

Pour répondre à la question de la recherche et afin d'élaborer l'enquête d'une manière appropriée, nous avons formulé l'hypothèse suivante : le déclin de l'enseignement et de l'apprentissage est dû à plusieurs raisons :

1. Les représentations du français (notamment par rapport à l'anglais) dans l'imaginaire socioculturel des enseignants et des élèves, représentations qui relèvent souvent de l'ordre des stéréotypes;
2. Le manuel scolaire qui est conçu et élaboré sans une connaissance préalable du terrain : les besoins des élèves, la formation des enseignants, les contraintes matérielles et institutionnelles;
3. L'absence d'une formation suffisante et adéquate des enseignants (diplômés d'une licence en lettres françaises).

Corpus de la recherche :

Notre corpus est composé de 47 enseignants et enseignantes de différents collèges et lycées de la ville de Lattaquié, réparties comme suit :

- Rassemblement Adnan Jaloud (Lycée, filles),
- Rassemblement Jamal Daoud (Lycée, garçons),
- Rassemblement Quneinas (2^{ème} cycle, garçons),
- Collège et Lycée de Jaber Ben Hayan (2^{ème} cycle, filles),
- Lycée de Choukri Hakim (2^{ème} cycle, garçons)
- Lycée de RafikSkaf (2^{ème} cycle, filles),

Outils de la recherche :

C'est un questionnaire qui a été distribué aux enseignants et enseignantes dans la ville de Lattaquié au mois d'avril 2013. Le questionnaire comprenait trois volets selon lesquels les questions étaient élaborées : l'état des représentations concernant l'apprentissage du français, les stratégies d'enseignement et les contraintes institutionnelles.

Méthodologie de la recherche :

Cette recherche se veut une étude analytique. Dans le cadre théorique, nous commençons en premier lieu par définir les concepts que nous utiliserons tout au long de cette étude. Ensuite, nous nous livrons à l'analyse de l'enquête réalisée auprès des enseignants de l'Education nationale dans la ville de Lattaquié. Et à la fin, nous tirons les résultats et les conclusions.

1. LE CADRE THÉORIQUE

Pour encadrer notre recherche, nous jugeons utile de définir quelques notions de bases telles que l'enseignement, l'apprentissage la langue étrangère et la didactique des langues étrangères (une discipline phare qui a beaucoup contribué à l'amélioration du processus d'enseignement/apprentissage).

1.1 Qu'est-ce que l'enseignement ?

Si l'on pose cette question à des enseignants débutants voire même à des enseignants chevronnés, cela peut les rendre perplexes. Dans une conception classique et surtout pédagogique, on peut avoir des réponses telles que : *enseigner c'est faire des hommes ; enseigner c'est apprendre ; enseigner c'est créer des adultes dynamiques*. Ces réponses sont parfaitement légitimes mais constituent plutôt une axiologie qu'une réponse précise. Un autre type de réponse peut être concrétisé ainsi : « enseigner, c'est transmettre un savoir ou encore enseigner, c'est transmettre un message ». Là aussi, cette conception est tout à fait intéressante et nous la retiendrons pour notre partie d'analyse.

Consulter un dictionnaire de pédagogie, nous amène vers les concepts classiques de l'axe de l'enseignement décrits ci-dessus. Mais aussi vers un autre concept plus moderne netel que l'enseignement : « processus de communication en vue de susciter l'apprentissage. » (Legendre, 1988). Dans cette perspective, l'acte d'enseigner devient un concept beaucoup plus large. Il ne se réduit plus au fait de transmettre une information ; mais plutôt provoquer ou encore organiser, faciliter ou même gérer un apprentissage. Cette notion de gestion des apprentissages qui englobe à la fois la facilitation et l'organisation est vraiment intéressante et pourrait être utile dans ce domaine.

L'enseignement et l'apprentissage en classe sont deux concepts indissociables. L'un ne va pas sans l'autre. S'il n'y a pas d'apprentissage, il n'y a pas d'enseignement digne de ce nom. D'autre part, enseigner n'est pas seulement parler : « teaching is not telling » comme disent les anglo-saxons. Un enseignant peut très bien enseigner dans sa classe en parlant très peu voir même sans parler du moment où il organise une situation d'apprentissage. « En fait, un enseignant, c'est quelqu'un qui fait du management, c'est-à-dire qui coordonne les activités de certaines personnes en vue d'atteindre des objectifs dûment définis. L'enseignant est un manager et pas simplement un dispensateur d'informations. » (Laboratoire d'Enseignement Multimédia, 1998 : 5).

1.2 Qu'est-ce que l'apprentissage ?

En voici le tour d'horizon des différentes théories de l'apprentissage de la langue¹. Apprendre, c'est :

- Monter des habitudes et acquérir/modifier des comportements (Behaviorisme) ;
- Mobiliser une connaissance de façon efficace dans une situation nouvelle (cognitivism);
- Entrer dans un processus actif de construction (plutôt que d'acquisition) de connaissances en interagissant avec son environnement, en donnant du sens à ses expériences et en développant ses représentations. (Constructivisme).
- Une participation active à des activités en situation réelle et en interagissant avec d'autres. (Socio-constructivisme).
- Une modification de la réaction d'un organisme de manière systématique lors de la répétition d'une situation stimulante donnée (neurobiologie).

Ces différentes approches de l'apprentissage amènent à s'interroger sur nos propres conceptions de l'enseignement. Enseigner, est-ce « transmettre des informations », « proposer et encadrer des activités d'apprentissage », « amener les étudiants à construire leurs connaissances », « développer l'autonomie et la collaboration chez les élèves », etc. ? Il est clair qu'il n'y a pas de conception qui pourrait s'imposer par rapport aux autres mais nous voyons que pour un enseignement donné, il est important de varier les méthodes d'enseignement en fonction des différents objectifs d'apprentissage et de la conception personnelle de l'enseignement.

1.3 Qu'est-ce qu'une langue étrangère ?

Le concept de langue étrangère est systématiquement opposé à celui de langue maternelle. Ainsi, « Toute langue non-maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage » (Cuq, 1991 : 150). Toujours selon Jean-Pierre Cuq, il est possible de distinguer trois degrés d'étrangeté : la distance matérielle ou géographique; la distance culturelle, et la distance linguistique. (Cuq & Gruca, 2002 : 93-94). En reprenant, par la négative, les critères précédemment mentionnés, une langue est considérée comme étrangère si :

- N'étant pas la première dans l'ordre des appropriations, elle n'est généralement pas la langue de première socialisation. Comme elle ne couvre pas forcément le champ des situations de communication courante, elle n'est ni vitale ni même nécessaire à la construction d'un espace intersubjectif.
- Elle est constituée le plus souvent comme objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage à travers un guidage scolaire ou institutionnel.
- Sauf à devenir "langue seconde", elle est rarement une langue de référence pour l'apprenant.

Ainsi, Le français est une langue étrangère pour les élèves syriens, par exemple, par opposition à leur langue maternelle.

1.4 La didactique des langues étrangères

Plusieurs définitions ont été données à la didactique des langues étrangères, mais nous retenons les deux suivantes. La première celle de J.P. Cuq et I. Gruca (2005) qui précise que " [la didactique des langues étrangères] a pour objet l'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'appropriation des langues en milieu non naturel" (2005 : 25). Le milieu non naturel renvoie à tout milieu qui nécessite des conditions particulières :

¹Pour le behaviorisme, voir les travaux de Pavlov, Watson, Skinner, Tolman. Pour le constructivisme, Piaget. Pour le socio-constructivisme, Vygotsky. Pour la neurobiologie, J-P. Changeux.

dans la majorité du temps, c'est un contexte d'enseignement plus ou moins guidé¹. Il convient de préciser qu'une langue devient étrangère pour les personnes qui désirent l'apprendre d'une autre manière que les natifs. « Toute langue non-maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage » (Cuq, 1991 : 150). Le français devient une langue étrangère pour les élèves syriens, par exemple, par opposition à leur langue maternelle.

La précédente définition est une définition large de la didactique des langues étrangères. Elle ne précise pas de quelle façon le chercheur (et pourquoi pas l'enseignant) pourrait mener l'étude des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Christian Puren (2013) donne la définition suivante qui, pour nous, présente une définition restreinte de la didactique des langues étrangères, " [...] discipline centrée sur l'observation, l'analyse, l'interprétation et l'intervention concernant les environnements, pratiques et processus situés et interreliés d'enseignement/apprentissage des langues-cultures". Nous avons retenu cette définition en menant notre recherche parce que nous considérons que les quatre opérations, dont Puren fait état, sont complémentaires et que le didacticien ne peut pas envisager son action sans l'une d'elles. Cette définition traduit également notre vision de la didactique des langues étrangères dans le sens où des facteurs sociaux, culturels, économiques et politiques interviennent dans toute situation d'enseignement-apprentissage et il serait imprudent de la part du chercheur de négliger ces facteurs.

2. L'ENQUETE

2.1 Echantillon de l'enquête:

Nous avons questionné 47 professeurs de langue française de différents collèges et lycées de la ville de Lattaquié, dont 28 enseignantes et 19 enseignants. Comme le montre le tableau suivant.

	Nombre	%
enseignante	28	59.6%
enseignant	19	40.4%
Total	47	100.0%

Tableau 1

Quant au niveau d'étude de ces enseignants interrogés, il y en a 34 qui ont une licence de Lettres françaises ; 10 qui ont une licence +diplôme de formation pédagogique et 3 qui ont une licence ès Lettres + un Master de FLE (première année). Concernant l'ancienneté de ces enseignants dans l'enseignement, la moyenne est de 9.81 années.

2.2 Déroulement de l'enquête :

La première étape c'était d'effectuer un pré-questionnaire que nous avons montré à des inspecteurs du Rectorat de Lattaquié. Les questions ont porté sur le milieu social et culturel, sur le cadre institutionnel, la langue française, le manuel, les élèves et les enseignants. Nous avons montré le questionnaire à un expert en statistique qui nous a conseillé de supprimer des questions qui ne mesurent pas efficacement l'objet recherché. Nous avons tenu compte de ces remarques et nous avons affiné notre enquête pour qu'elle trouve sa forme finale composée de 22 questions avec des choix de réponses qui varient entre, d'accord, pas d'accord, je ne sais pas.

¹Dans le type d'apprentissage en autonomie le rôle de l'enseignant est modifié pour être tuteur ou conseiller, mais l'appropriation de la langue se déroule dans un milieu non naturel.

Le questionnaire

	Selon vous, le déclin de l'enseignement du FLE revient à	D'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas	
1	La croyance générale du non importance du F face à l'anglais.				
2	Ce que les parents renforcent cette idée chez leurs enfants.				
3	Ne pas enseigner le français dès l'école primaire comme l'anglais.				
4	Le temps consacré à la langue étrangère n'est pas suffisant.				
5	Le nombre très élevé des élèves dans la classe.				
6	Ne pas avoir les moyens explicatifs convenables à l'enseignement				
7	Les élèves ne s'intéressent pas à l'école en général.				
8	Les élèves ne s'intéressent pas à la langue française en particulier.				
9	L'absentéisme dans le cours de français.				
10	Négligence dans la préparation des devoirs en français.				
11	Difficulté de prononciation en français.				
12	Difficultés de la grammaire du français.				
13	Difficulté du manuel				
14	Incompatibilité du manuel avec le milieu syrien.				
15	Non usage des techniques d'enseignement disponibles.				
16	Apprendre par cœur des cours sans compréhension.				
17	L'évaluation basée sur l'apprentissage par cœur.				
18	Rôle nocif de la traduction dans l'enseignement du FLE.				
19	Non motivation des enseignants face à la négligence des élèves.				
20	Non sérieux de certains enseignants dans leur travail.				
21	La faible formation didactique et pédagogique des enseignants				
22.	Etes-vous d'accord pour créer des cours de formation continue pour les enseignants de FLE ?	Très d'accord	d'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout

Tableau 2

3. Analyse du questionnaire

Pour traiter notre enquête, nous avons appliqué la moyenne pondérée¹ et le pourcentage : deux techniques statistiques qui ont permis d'analyser le questionnaire de la manière la plus convenable. Sur ce, toute composante ayant obtenu une moyenne pondérée moins de 1 et un pourcentage moins de 0.50 est considérée comme non valide.

En voici les résultats présentés d'abord en graphique montrant les réponses à chaque question ; suivi d'un tableau dans lequel sont classées les questions par ordre décroissant.

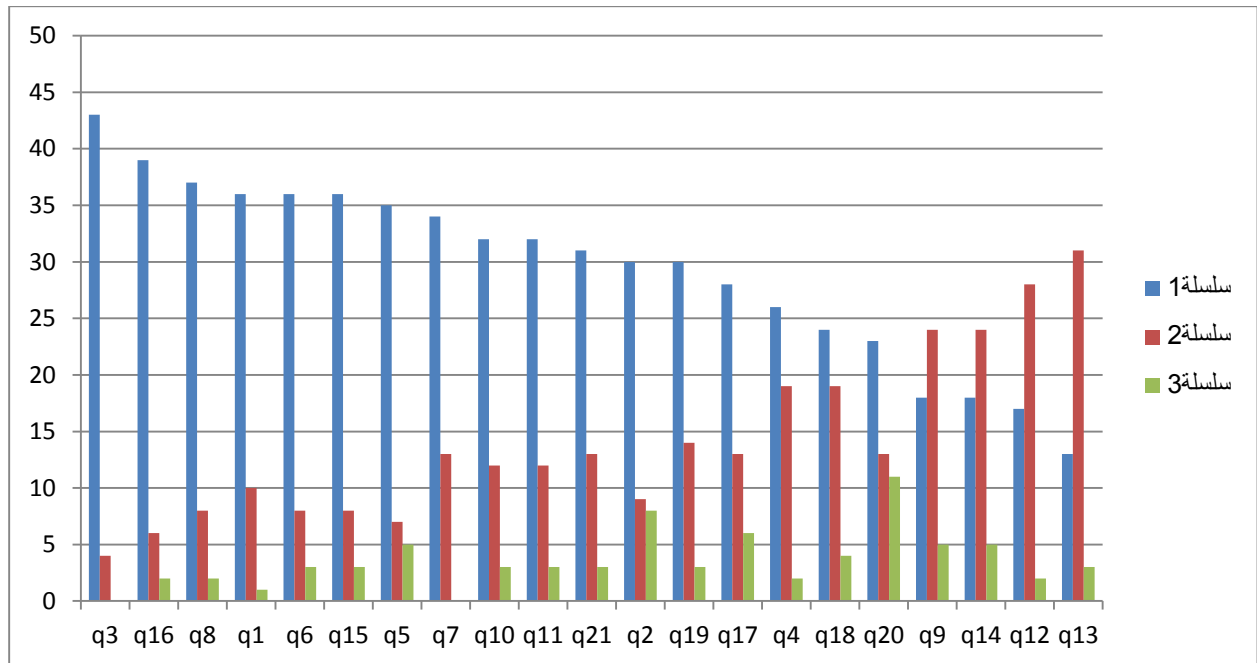


Figure 1

¹La moyenne pondérée est la moyenne d'un certain nombre de valeurs affectées de coefficients.

Les résultats classés par ordre décroissant des réponses :

Classement	Selon vous, le déclin de l'enseignement du FLE revient à	Question	M.P.	%
1	Ne pas enseigner le français dès l'école primaire comme l'anglais.	N° 3	1.91	95.74
2	Apprendre par cœur les cours sans compréhension.	N° 16	1.79	89.36
3	La croyance générale du non importance du F face à l'anglais.	N° 1	1.74	87.23
4	Les élèves ne s'intéressent pas à la langue française en particulier.	N° 8	1.74	87.23
5	Les élèves ne s'intéressent pas à l'école en général.	N° 7	1.72	86.17
6	Ne pas avoir les moyens explicatifs convenables à l'enseignement	N° 6	1.70	85.11
7	Non usage des techniques d'enseignement disponibles.	N° 15	1.70	85.11
8	Le nombre très élevé des élèves dans la classe.	N° 5	1.64	81.91
9	les élèves négligent leurs devoirs en français.	N° 10	1.62	80.85
10	Difficulté de prononciation en français.	N° 11	1.62	80.85
11	La faible formation didactique et pédagogique des enseignants	N° 21	1.60	79.79
12	Manque de motivation des enseignants face à la négligence des élèves	N° 19	1.57	78.72
13	Le temps consacré à la langue étrangère n'est pas suffisant.	N° 4	1.51	75.53
14	les parents renforcent cette idée chez leurs enfants	N° 2	1.47	73.40
15	L'évaluation basée sur l'apprentissage par cœur.	N° 17	1.47	73.40
16	Rôle nocif de la traduction dans l'enseignement du FLE.	N° 18	1.43	71.28
17	Difficultés de la grammaire du français.	N° 12	1.32	65.96
18	L'absentéisme dans le cours de français.	N° 9	1.28	63.83
19	Incompatibilité du manuel avec le milieu syrien.	N° 14	1.28	63.83
20	Non sérieux de certains enseignants dans leur travail.	N° 20	1.26	62.77
21	Difficulté du manuel	N° 13	1.21	60.64

Tableau 3

D'après le tableau, il est clair que toutes les questions sont valides parce qu'elles ont obtenu une moyenne pondérée plus de 1 et un pourcentage plus de 0.50 %.

1- La question N° 3 : *Selon vous, le déclin de l'enseignement du FLE revient au fait de ne pas enseigner le français dès l'école primaire comme l'anglais* ; arrive en tête de notre classement. Cela peut se comprendre car l'enseignement des langues étrangères dès le jeune âge favorise l'apprentissage. Comme l'atteste les psycholinguistes, les capacités linguistiques des enfants entre 0 et 6 ans sont précoces et augmentent l'efficacité des apprentissages ultérieurs des langues. Cette sensibilisation à l'école peut développer chez les élèves un appétit pour la langue.

Il faut souligner que les autorités syriennes ont pris la décision à la rentrée 2002 de traiter de manière équilatérale le français et l'anglais et de rendre obligatoire l'enseignement du français à partir de l'avant dernière année de l'école primaire (classe du 5^{ème}) et ce jusqu'au baccalauréat. Mais cela a été changé l'année d'après pour que le français soit enseigné au secondaire.

Quoique ce soit la raison, nous partageons l'avis de Gilbert Dalgalian¹, qui dit que l'enseignement des langues étrangères à l'école ne doit pas se limiter au seul anglais. « Bien sûr, quand on apprend une langue tardivement, il faut choisir celle qui servira plus tard. Mais, à l'école maternelle, le choix d'une langue vivante ne se fait pas en fonction de l'avenir scolaire et professionnel de l'enfant, mais bien pour qu'il développe une compétence linguistique, transférable par la suite à l'apprentissage d'autres langues. » (Dalgalian, 1996: 42). Ce problème est d'ordre institutionnel et c'est au Ministère de l'Éducation Nationale de prendre les mesures convenables pour promouvoir l'enseignement des langues étrangères en général.

2- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au fait d'apprendre par cœur les cours sans compréhension acquiert la 2^{ème} position du classement. La question qui se pose ici, pourquoi apprend-on sans comprendre ? Est-ce parce que le français est très difficile et c'est le seul moyen pour passer les contrôles et les examens de fin d'année ? Ou parce que l'évaluation basée sur l'apprentissage par cœur favorise ce phénomène ? Quoiqu'il en soit, c'est grave et les conséquences sont catastrophiques comme c'est le cas d'aujourd'hui. Nous y reviendrons dans la question sur l'évaluation (classement 15). Nous pensons que construire l'apprentissage d'une langue étrangère uniquement sur la mémorisation ne favorise en aucun cas cet apprentissage parce que cela ne permet pas aux élèves un réel investissement de leurs connaissances dans des situations différentes de celles vues et étudiées en classe. Or, il est vivement recommandé de favoriser la prolongation de l'apprentissage afin de vérifier les acquis des élèves. Ceci peut s'expliquer, de notre point de vue, par deux raisons. D'une part, l'enseignant n'ayant pas reçu de formation spécifique à l'enseignement des langues, il enseigne comme ses professeurs lui ont enseigné à lui-même. D'autre part, les objectifs de l'apprentissage des langues étrangères ne sont pas explicités pour les élèves, de ce fait, il se réduit au souci de réussite scolaire et d'avoir une bonne note.

3- Le déclin de l'enseignement du FLE revient à la croyance générale du non importance du français face à l'anglais. Cette question arrive en 3^{ème} position du classement. Cela paraît logique avec le premier du classement. Face à ce problème, il est difficile de changer les mentalités avec tout ce que la mondialisation présente et représente aujourd'hui. Mais il faudrait savoir que partout dans le monde, on prête attention aux enseignements des langues étrangères autres que l'anglais et la Syrie ne doit pas faire exception à la règle dans ce domaine.

Par ailleurs, certains enseignants interrogés ont précisé que les élèves s'intéressent plus aux notes qu'à la langue étrangère, français comme anglais. Cela justifie pourquoi des étudiants ayant obtenu de très bonnes notes voire parfaites en français alors que leur niveau de langue n'est pas aussi bon que leur note. Comme solution à ce problème des enseignants ont proposé d'obliger les étudiants, qui ont choisi le français comme langue étrangère pour entrer dans telle ou telle filière, à ne pas changer.

4- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au fait que les élèves ne s'intéressent pas à la langue française en particulier.

5- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au fait que les élèves ne s'intéressent pas à l'école en général ; ces deux questions prennent respectivement la 4^{ème} et 5^{ème} position. 78.7% des enseignants interrogés pensent que le problème est chez les élèves qui ne s'intéressent ni au français ni à l'école en général.

¹Linguiste, vice-président du centre mondial d'information sur l'éducation bilingue et d'Europe Education. Auteur du rapport sur la diversité linguistique en Europe.

Suite à ce non intérêt que portent les élèves au français, les élèves négligent leurs devoirs en français. Et cette question arrive en 9^{ème} position. Par contre ***l'absentéisme dans le cours de français*** n'arrive qu'en 18^{ème} position. L'absentéisme peut marquer le non intérêt des élèves mais on peut très bien être présent sans éprouver le moindre intérêt également.

6- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au fait de ne pas avoir les moyens explicatifs convenables à l'enseignement.

7- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au non usage des techniques d'enseignement disponibles.

Ces deux questions ont reçu le même pourcentage dans le classement : 85.11%. Pourtant elles sont différentes l'une de l'autre. Voici les détails des réponses à ces deux questions.

	Fréquence	pourcentage
Je ne sais pas	3	6.4%
Pas d'accord	8	17.0%
D'accord	36	76.6%
Total	47	100.0%

Tableau 4

Il y a 76.6% des enseignants qui pensent que le problème de l'enseignement du français réside dans le fait de ne pas avoir de nouvelles technologies. Les mêmes pensent que le problème c'est de ne pas utiliser ces technologies disponibles. Cela peut s'expliquer par la manière suivante ; il y a un manque de matériel et même si le matériel existe, on ne l'utilise pas ou par ignorance ou par manque de volonté. Dans les deux cas, cela peut se résoudre en faisant suivre les enseignants à une petite formation sur les nouvelles technologies. Mais à notre connaissance, ce type de formation a déjà été proposée par le Ministère de l'Education dans le cadre de « l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement ». Donc, si le problème de cette utilisation est toujours évoqué ceci peut s'expliquer par l'absentéisme ou le non suivi des enseignants de ces formations et par une représentation les concernant de ces technologies comme n'ayant aucun impact sur l'apprentissage.

8 – En 8^{ème} position arrive : ***Le nombre très élevé des élèves dans la classe.***

Ce résultat est aussi compréhensif car le nombre assez élevé en classe de langue ne permet pas de réaliser toutes les activités comme il se doit. Les enseignants manquent de formation didactique et particulièrement en gestion des grands groupes. Des propositions très concrètes existent pour résoudre ce problème.

10- Jusque-là, les résultats portent sur l'axe socio-culturelle, sur l'élève, sur le TICE et en voici en 10^{ème} position apparaît l'axe de la langue : ***Le déclin de l'enseignement du FLE revient à la difficulté de prononciation en français.***

	Fréquence	pourcentage
Je ne sais pas	3	6.4%
Pas d'accord	12	25.5%
D'accord	32	68.1%

	Fréquence	pourcentage
Je ne sais pas	3	6.4%
Pas d'accord	12	25.5%
D'accord	32	68.1%
Total	47	100.0%

Tableau 5

68.1 % des enseignants trouvent que la prononciation difficile du français est un handicap pour son apprentissage. Comment l'expliquer ? Déjà avec l'enseignement tardif du français et après avoir côtoyé l'anglais, langue plutôt facile par rapport au français, il est tout à fait légitime d'éprouver des difficultés dans la prononciation en français. Tout en plus, la présence de certains sons qui n'existent pas en arabe augmente encore le problème. Il semble que l'utilisation massive de la langue arabe en classe de langue étrangère contribue à renforcer ce sentiment chez les élèves et ceci relève également de l'ordre d'une représentation stéréotypée que la langue française est réputée difficile, notamment en la comparant à l'anglais. La solution se trouve dans le changement des habitudes des enseignants en les incitant à utiliser le français à l'oral et dans des activités qui montrent aux élèves que le français peut s'avérer une langue facile et agréable à la fois comme la lecture de poèmes et l'écoute des comptines et des chansons selon leur centre d'intérêt. Il ne faut pas négliger l'aspect technique du problème qui réside dans les exercices de correction phonétique qui ont des résultats très significatifs.

Quant à la *difficulté liée à la grammaire du français* ; n'arrive qu'en 17^{ème} position. Une question qui s'impose ici, Est-ce normal d'éprouver des problèmes dans la prononciation du français et pas en grammaire? La langue française est réputée par sa grammaire difficile. Si cela n'a pas été ressenti par les enseignants, c'est une bonne chose. Le résultat de cette question doit être comparé avec ce que pensent les élèves.

11- *Le déclin de l'enseignement du FLE est dû à la faible formation didactique et pédagogique des enseignants.*

	Fréquence	pourcentage
Je ne sais pas	3	6.4%
Pas d'accord	13	27.7%
D'accord	31	66.0%
Total	47	100.0%

Tableau 6

Il y a 66 % des enseignants qui sont d'accord avec cette hypothèse contre 27.7% qui ne le sont pas et 6.4% qui ne se prononcent pas là-dessus. Ceci montre qu'il y a un vrai problème. Car si l'enseignant, qui est considéré comme le conducteur ou le gérant du processus enseignement-apprentissage, éprouve des difficultés d'ordre scientifique et/ou pédagogique, c'est que cela va vraiment mal. Comment combler des lacunes si l'enseignant en a des plus belles !! A comparer cette question avec celle du 22 :

Ettes-vous d'accord pour créer des cours de formation continue pour les enseignants de FLE ?

Très d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout
44.7%	29.8%	4.3%	6.4%

La fiabilité pour cette question est très élevée : 0.721. Elle a été calculée par le coefficient alpha de Cronbach¹. C'est un résultat très acceptable et prouve la validité de cette question.

10.7% des enseignants ne sont pas d'accord à l'idée de suivre une formation. Soit parce qu'ils n'éprouvent pas le besoin, soit parce qu'ils se sentent outrés par cette proposition. Le fait de suivre une formation, notamment après de longues années de carrière, pourrait être considéré comme une remise en question de ses propres compétences. La solution ne réside pas dans l'obligation des enseignants à suivre des formations à la carte qui ne visent que la mise à jour des pratiques. La formation doit partir des pratiques actuelles des enseignants en valorisant les points positifs et en leur permettant de porter une évaluation sur celles vues comme inadaptées. La formation sera axée sur les moyens que les enseignants peuvent mettre en œuvre pour réajuster leurs pratiques. Dans les deux cas, l'enseignant, quoiqu'il en soit sa formation, ne doit pas se contenter de ses acquis qui datent des années. Nous rappelons que la moyenne d'ancienneté de ces enseignants est de 9,8 années. On est dans un monde qui se développe à une vitesse incroyable et il est préférable voire nécessaire de mettre à jour ses acquis régulièrement.

12- Le déclin de l'enseignement du FLE revient au manque de motivation des enseignants due à la négligence des élèves. Cette question (n°19) arrive en 12^{ème} position du classement. Certes, la motivation est quelque chose de très important que ce soit du côté de l'enseignant ou celui de l'élève. Mais la question qui se pose ici : Qui doit motiver l'autre, l'enseignant ou l'élève ? Il y a sûrement une influence de l'un sur l'autre mais le plus logique c'est que la motivation de l'enseignant prenne le dessus. Encore une fois, nous insistons sur le fait que l'explicitation des objectifs assignés à l'apprentissage des langues est le meilleur moyen de motiver les élèves et par conséquent les enseignants. Sortir de la conception traditionnelle des rôles de l'enseignant et de l'élève comme un simple transmetteur et récepteur de savoir vers une réelle implication de ces deux acteurs notamment l'élève pourrait changer la donne.

La dernière question (n°20) qui concerne l'axe de l'enseignant arrive en 20^{ème} position soit : **le déclin de l'enseignement du FLE revient au non sérieux de certains enseignants dans leur travail.** 23 enseignants sur 47 (soit 48.9 %) le pensent contre 27.7% qui ne sont pas d'accord. Sans mettre en question le travail des enseignants, nous pensons qu'il y a une relation entre le manque de motivation et le non sérieux des enseignants. Autrement dit, si l'enseignant ne trouve pas l'écho de ses efforts chez les élèves, il va peut-être se démotiver et laisser tomber. Et là, il est possible de trouver des solutions pour le remotiver. Mais si ce n'est pas le cas, c'est un grand problème car cela montre qu'il y en a qui ne se trouvent pas au bon endroit.

	Question 19	Question 20
--	-------------	-------------

¹Celui-ci calcule de manière synthétique la moyenne des corrélations des réponses aux questions différentes d'un même questionnaire mesurant une même dimension. Le résultat est généralement présenté sous la forme d'un nombre entre 0 et 1, 1 représentant en théorie une cohérence entre questions qui est parfaite.

Je ne sais pas	6.4%	23.4%
Pas d'accord	29.8%	27.7%
D'accord	63.8%	48.9%
Total	100.0%	100.0%

Tableau 7

13- *Le temps consacré à la langue étrangère n'est pas suffisant.* Le résultat à cette question est d'ordre institutionnel. Il faut signaler que le temps consacré à l'anglais comme au français est de 2 heures par semaine pour le 10^{ème}, 11^{ème} et 4 heures pour le 9^{ème} et le bac. C'est pour cela, 40.4% des enseignants interrogés pensent que le temps est suffisant vu qu'il est égal à l'anglais ; mais ce n'est qu'en apparence car l'anglais est enseigné dès le primaire et la langue française ne rivalise pas l'anglais, ni en nombre d'heures enseignées, ni au regard général vis-à-vis du français. Ceci est confirmé par la 14^{ème} place du classement à savoir : les parents renforcent cette idée (du non importance du français face à l'anglais) chez leurs enfants.

15- *Le déclin de l'enseignement du FLE revient à l'évaluation basée sur l'apprentissage par cœur.* Cette question arrive en 15^{ème} place. L'évaluation est très importante dans l'enseignement. Si l'évaluation est basée sur le par cœur, elle ne mesure que la capacité des élèves à apprendre les leçons pour passer l'examen. Et nous le savons tous qu'une fois l'examen passé, il est difficile de faire appel à des informations apprises sans compréhension. La preuve en est que ces élèves arrivent à l'université avec un budget linguistique très pauvre en français et une base très fragile également. Ce qu'il faudrait savoir c'est pourquoi l'évaluation a pris cette forme-là ? Est-ce un choix institutionnel ou personnel propre à chaque enseignant ? Choix institutionnel dans le sens où c'est une stratégie pour promouvoir la langue française et démentir les préjugés de langue difficile. Choix personnel propre à chaque enseignant, mais si cela se généralise, cela ne reste pas personnel. Donc, il y a un problème avec la modalité d'évaluation et suivre une formation à ce sujet s'avère indispensable et nécessaire.

16- *Le déclin de l'enseignement du FLE revient au rôle nocif de la traduction dans l'enseignement du FLE.*

	Fréquence	pourcentage
Je ne sais pas	4	8.5%
Pas d'accord	19	40.4%
D'accord	24	51.1%
Total	47	100.0%

Tableau 8

51.1% des enseignants pensent que la traduction jouent un rôle négatif dans l'enseignement du français contre 40.4 % qui ne sont pas d'accord et 8.5 % qui ne savent pas. Pour ces derniers, il est étonnant qu'un enseignant ayant au moins 5 ans dans l'enseignement n'ait pas d'opinion sur ce que représente la traduction ou sur les conséquences de cette dernière dans le déroulement du processus enseignement-apprentissage du FLE. Pour commenter les deux autres résultats, il faut d'abord savoir quand est-ce que la traduction devient nocive à l'enseignement ?

Dans son livre *Fonctions de la traduction en didactique des langues* (1985), Elisabeth Lavault déclare que l'enseignant d'une langue étrangère est obligé parfois à recourir à la langue maternelle lorsqu'il introduit un nouveau mot ignoré par les apprenants et qu'il n'y a pas moyen de l'expliquer sans la traduction. L'enseignant ne traduit donc pas un texte mais il explique aux étudiants dans leur langue maternelle un mot, une phrase ou une

tournure. Pour parler de manière plus générale, tout élément linguistique dont la compréhension est indispensable pour comprendre le texte. Ce cas illustre ce que Lavault appelle la « traduction explicative ». C'est un des types de traduction pédagogique dont l'objet est d'expliquer les différences entre les deux langues et de déjouer les pièges.

Ainsi, la traduction excessive nuit à l'enseignement tout comme ne rien traduire du tout. Dans le premier cas, tout traduire prive l'apprenant de la chance de comprendre en langue étrangère et ne rien traduire peut laisser l'élève dans le flou et parfois construire un sens sur une base erronée.

Nous pouvons associer les 51.1% des enseignants qui ont voté pour le mauvais rôle de la traduction à la traduction excessive et les 40.4 % restants à la traduction explicative. Reste à vérifier ce que les enseignants traduisent. Traduisent-ils systématiquement ou de temps en temps ? Cette question mérite d'être étoffée de plus près.

19- Enfin arrivent les questions axées sur le manuel en 19^{ème} et 21^{ème} place :

- *Le déclin de l'enseignement du FLE revient à l'incompatibilité du manuel avec le milieu syrien.*

- *Le déclin de l'enseignement du FLE revient à la difficulté du manuel.*

38.3% trouvent que le manuel ne convient pas au milieu syrien, contre 51.1%. qui ne sont pas d'accord. Les premiers se justifient en avançant qu'il vaut mieux que les manuels portent sur la vie quotidienne pour que ce soit plus amusant et pour donner de la motivation aux élèves à s'intéresser au français. Nous soulignons que le mémoire de Master de Safaa Sourak (2013) a porté sur les manuels du 7^{ème}, du 8^{ème} et du 9^{ème} ; et elle a montré plusieurs points discutables dans ces manuels. Quant à la difficulté du manuel, 66% des enseignants estiment que le manuel n'est pas difficile contre 27.7%. Certains précisent que le manuel du 9^{ème} est très chargé et les vocabulaires sont difficiles. Mais en général, le manuel dans son état actuel peut être appliqué sans aucun problème.

CONCLUSION:

Dans l'état actuel de cette recherche, il ne faudrait pas procéder à des généralisations hâtives. Néanmoins, sur la base de nos observations et de l'avis des enseignants ayant participé à la recherche, nous pouvons émettre les résultats suivants :

1. Le facteur socio-culturel influence la motivation de l'apprentissage du français et joue un rôle décisif dans ce domaine. La société, la famille, les parents et finalement les élèves ne sont pas convaincus de l'intérêt d'apprendre une langue qui n'est pas assez mondialisée que l'anglais. Ainsi, notre hypothèse de départ est confirmée à savoir qu'il y a bien un lien entre l'apprentissage du français en tant que langue étrangère et la motivation de l'élève.

2. Les enseignants s'accordent bien avec l'idée que le manque de nouvelles technologies d'enseignement ou la non utilisation de ces dernières si elles existent (par ignorance ou par manque de volonté) freinent l'amélioration de l'enseignement du français.

3. Les enseignants avouent que la faible formation didactique et pédagogique des enseignants en est pour quelque chose dans la dégradation du niveau de l'enseignement du FLE. Cette prise de conscience doit être prise très au sérieux car former ou reformer l'enseignant, qui est le pilier du processus enseignement-apprentissage, est primordial. Avoir des enseignants bien formés et bien rodés peut renverser la donne. En premier lieu, les difficultés liées à la langue (prononciation, grammaire etc.) seront traitées soigneusement, la motivation serait plus grande et la mentalité serait modifiée un jour.

1 Recommandations :

Dans le but d'améliorer le niveau de l'enseignement-apprentissage du FLE dans la ville de Lattaquié, nous proposons de s'occuper de plus près de l'enseignant pour qu'il puisse mener à bien la tâche qui lui a été attribuée. Donc, pour venir en aide à l'enseignant dans son travail difficile, nous recommandons de créer :

- des cours de formation continue pour les enseignants axé sur la didactique des langues étrangères et celle du FLE en particulier.
- des cours de perfectionnement linguistique pour ceux qui le souhaitent.
- des cours d'initiation au socio-culturel.
- des cours de formation sur mesure.
- d'assurer le matériel nécessaire à l'utilisation de nouvelles technologies et proposer des formations d'utilisation afin de bien s'en servir.

2 Perspectives :

La présente étude ne constitue que le premier pas dans une recherche qui continuera dans un futur très proche. Pour cette raison, elle avait des limites notamment par rapport aux résultats d'analyse. Cependant, nous avons jugé utile de la faire connaître parce qu'elle sera suivie d'autres études qui portent sur la même problématique. Dans cet objectif-là, nous envisagerons de faire une étude comparative avec des élèves et des inspecteurs pour observer leur point de vue et les confronter avec ceux des enseignants pour avoir des éclaircissements sur des points qui ne sont pas élucidés. Nous avons également le projet de faire une étude testant l'état de formation des enseignants afin de suggérer la ou les formations convenables. Finalement, cette étude s'inscrit dans l'objectif d'activer notre rôle en tant qu'enseignantes-chercheuses et formatrices au sein d'un établissement d'enseignement supérieur soucieux d'améliorer l'état des langues étrangères et d'activer leur rôle dans la société syrienne, à savoir l'Institut Supérieur des Langues (ISL) à l'Université Tichrine. Cette politique volontariste de l'ISL se situe dans les directives et les recommandations de l'université et du ministère de l'enseignement supérieur de créer une coopération entre les différentes institutions syriennes.

BIBLIOGRAPHIE

1. CUQ, J-P., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, Paris, 2003.
2. CUQ, J.P., *Le français langue seconde*, Hachette. Paris, 1991, 244.
3. CUQ, J.P. & GRUCA, I. *Cours de didactique du français langue étrangère et second*, 2002, PUG, Presse Universitaire de Grenoble.452.
4. Dalgalian, D., « Faut-il enseigner l'anglais dès l'école maternelle? » in *ça m'intéresse*, n° 187, septembre, 1996.
5. HADJI, Ch., Neurologie et pédagogie, « L'homme neuronal', en situation d'apprentissage », in *Revue française de pédagogie*, volume 67, 34-44, 1984.
6. LABELLE, J.-M., *La réciprocité éducative*, Paris, PUF, 1996.
7. LAVALT, E., *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Didier - Erudition, Paris. 1985.
8. LEGENDRE R., *Le dictionnaire actuel de l'éducation*, Larousse, Paris, 1988. 679.
9. Laboratoire d'Enseignement Multimédia, sous la direction du Professeur Jean THERER, « Styles d'enseignement, styles d'apprentissage et pédagogie différenciée en sciences », in *Informations Pédagogiques*, n° 40 – Mars, 1-23, Université de Liège, 1998.

10. PUREN Ch., " La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche", Séminaire de formation en ligne, <http://www.christianpuren.com>, consulté le 20 mars 2014.
11. SOURAK, S. *Documents authentiques, documents fabriqués dans les manuels du 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}*, Mémoire de Master FLE, Université Tichrine, Syrie, 2013.